

PRESENTATION REFORME CHAMPIONNATS JEUNES et FEMININES

Préconisation

Organisation, comme aujourd'hui, des championnats nationaux pour les catégories U17 et U19 mais les montées dans ces compétitions seront désignées à partir des championnats régionaux U18 et U16 dès la fin de la saison 2018-2019

Réponse

Un schéma régional :

U18

U16

U14

Préconisation

CAT	Licenciés	Nb Joueurs	Equipes	% L	ER
U18	9000	26	346	12%	42
U16	11500	22	523	10%	52
U14	14000	19	737	8%	60

Réponse

Aujourd'hui		Demain	
CAT	Equipes Ligue	CAT	Equipes Ligue
U19	72	U19	0
U17	72	U18	60
U15	86	U16	60
U14	0	U14	72

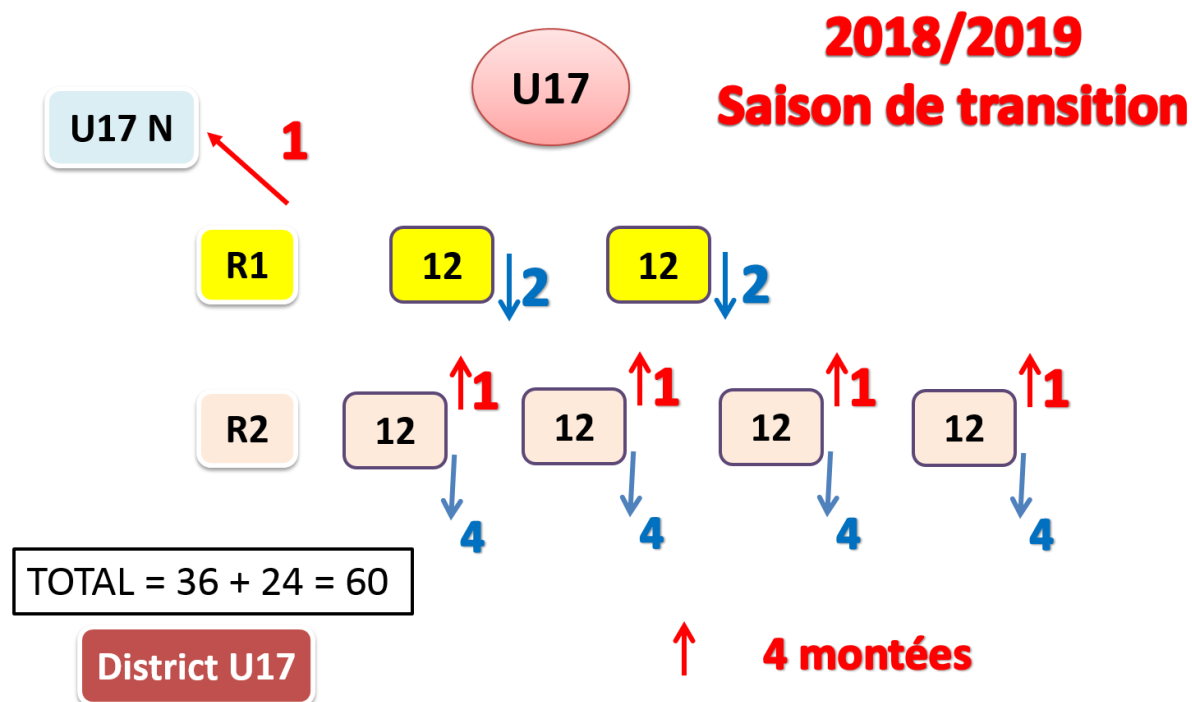
1) Les règlements de la saison transitoire 2018-2019

Saison 2018-2019 Année transitoire

Championnat Régional U17

Championnat Régional U18

A partir de la pyramide retenue



R1

Le champion de R1 accède au championnat national U17.

Dans le cas où une seule montée est accordée par la FFF, match aller-retour entre les équipes classées première de leur groupe.

R2

Le premier de chaque poule de R2 (4) accèdera au championnat R1 du nouveau championnat U18.

Descentes

R1

Les équipes classées 11^{ème} et 12^{ème} des 2 groupes du championnat R1 rétrograderont en R2 du nouveau championnat U18.

R2

Les équipes classées 9^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème}, et 12^{ème}, rétrograderont en district

Montées de district

4 équipes U17 issues des districts montent en R2 du nouveau championnat U18.

Pour déterminer les 4 accédants : play-off avec 4 poules de 3 (une équipe par district).

Si un district n'organise pas de championnat U17, sur cette année transitoire, les deux équipes classées première et deuxième de la D1 du district Haute-Garonne disputeront le play-off.

Un tirage au sort, sur toute la Ligue détermine les rencontres :

- 1 rencontre 2
- 2 rencontre 3
- 3 rencontre 1

Tirs au but après chaque rencontre

Cotation :

- Vainqueur : 4 points
- Match nul : 1 point + 1 point de bonus si vainqueur aux tirs au but
- Match perdu : 0 point

Composition du championnat U18

R1

Les équipes classées :

- 1^{ère} d'un des 2 groupes du championnat U17 qui ne peut accéder (**1**)
- Les équipes classées 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème}, des 2 groupes du championnat U17 (maintien) (**18**)
- le premier de chaque poule de R2 du championnat U17 qui accède en R1(**4**)

$$1+18+4 = 23$$

La place vacante sera comblée

- si pas de descente du championnat national U19: meilleur deuxième de la poule R2 en application de l'article 11 « Règles de départage » classement dans la division
- par une descente du championnat national U19

Si descente supplémentaire du championnat national U19 par la descente d'un dixième des deux groupes U17 R1 selon le classement en application de l'article 11 « Règles de départage » classement dans la division

En cas de descente supplémentaire, il y aura autant de descentes nécessaires pour maintenir les poules à 12 équipes.

Si par décision de la LFA, la Ligue OCCITANIE se voit attribuer 2 montées au championnat national U17, la place vacante supplémentaire (22) sera attribuée au deuxième de la poule R2 à condition de ne pas enregistrer de descente du championnat national U19.

R2

Les équipes classées :

- Les équipes classées 11^{ème} et 12^{ème} des 2 groupes du championnat R1 rétrograderont en R2 du nouveau championnat U18. (**4**)

Si par décision de la LFA, la Ligue OCCITANIE se voit attribuer 2 montées au championnat national U17, et à condition de ne pas enregistrer de descente du championnat national U19, l'équipe classée meilleure onzième des 2 groupes (Application de l'article 11 « Règles de départage » classement dans la division).

- Les équipes classées 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} des 4 groupes R2 du championnat U17 (maintien du nouveau championnat U18) **(28)**
- Les 4 accédants des districts du championnat U17 qui montent en R2 du nouveau championnat U18. **(4)**

$$4 + 28 + 4 = 36$$

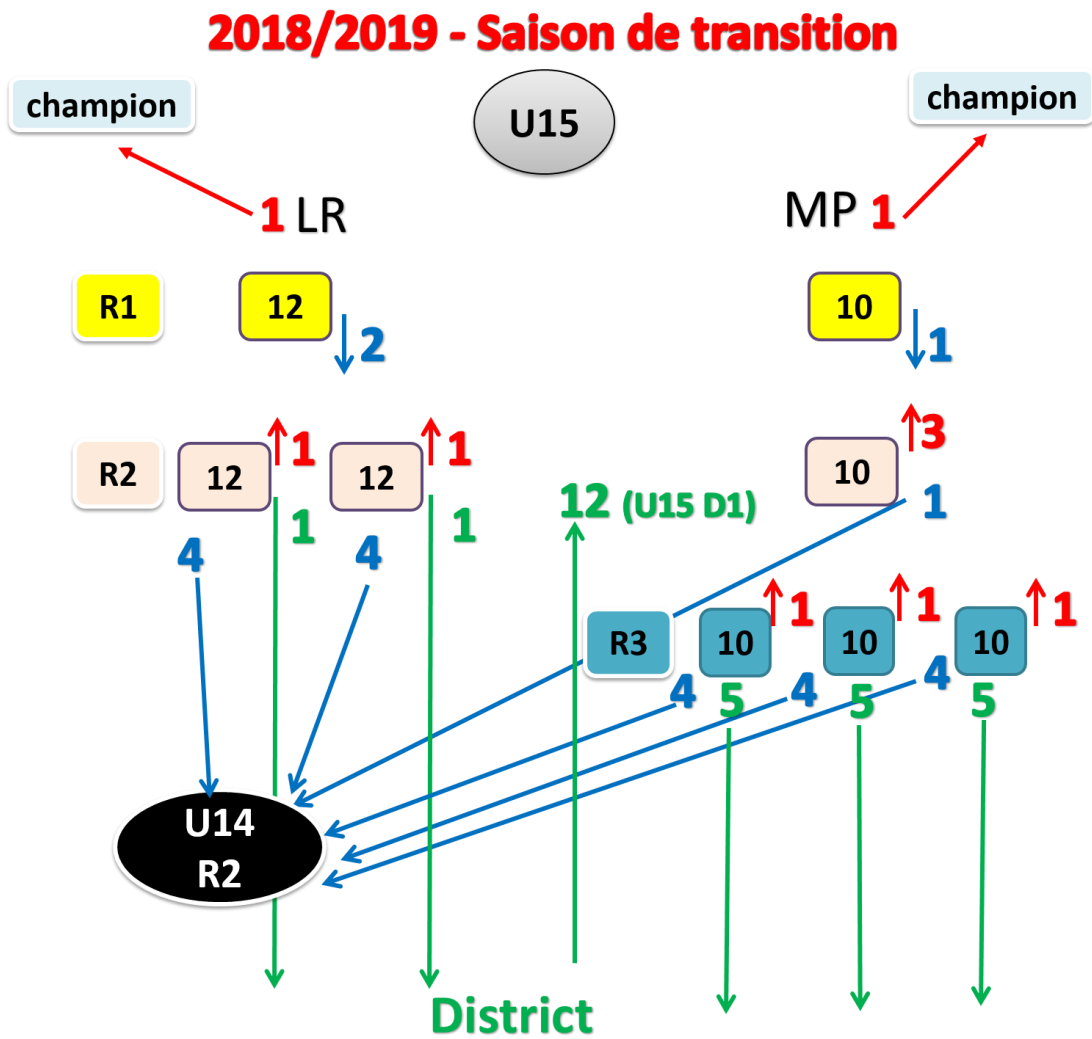
En cas de descente supplémentaire du championnat R1 U17 ou U19 national, il y aura autant de descentes des 8^{ème} des groupes R2 du championnat U17 de façon à maintenir le nouveau championnat U18 à 36 équipes. Ces descentes supplémentaires seront déterminées selon le classement en application de l'article 11 « Règles de départage » classement dans la division

Championnat Régional U15

Championnat Régional U16

Saison 2018-2019 Année transitoire

A partir de la pyramide retenue



R1

Le premier de chaque groupe est champion de son secteur. Pas d'accession au niveau National.

Montées

R2

Secteur LR

Le premier de chaque poule de R2 (2) accèdera au championnat R1 du nouveau championnat U16.

Secteur MP

Les trois premiers de la poule de R2 (3) accèdent au championnat R1 du nouveau championnat U16.

R3

Secteur MP

Le premier de chaque poule de R3 (3) accèdera au championnat R2 du nouveau championnat U16.

Descentes

Secteur LR

R1

Les équipes classées 11^{ème} et 12^{ème} du championnat R1 rétrogradent en R2 du nouveau championnat U16.

R2

Les équipes classées 8^{ème}, 9^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème}, et 12^{ème}, des 2 groupes ne joueront pas dans le nouveau championnat U16

Les équipes classées 12^{ème} des 2 groupes descendent en district. Départementale 1, catégorie U15

Les équipes classées 8^{ème}, 9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} obtiennent directement leur place en U14 R2

Secteur MP

R1

L'équipe classée 10^{ème} du championnat R1 rétrograde en R2 du nouveau championnat U16.

R2

L'équipe classée 10^{ème} du championnat R2 rétrograde en R2 du nouveau championnat U14.

R3

Les équipes classées 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème}, et 10^{ème}, des 3 groupes descendent en district.

Départementale 1, catégorie U15

Les équipes classées 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} obtiennent directement leur place en U14 R2

Composition du championnat U16

Expliquée par secteur car nous avons 2 différences poules de 12 en LR, 10 en MP ; 2 niveaux en LR, trois niveaux en MP.

R1

Secteur LR

- Les équipes classées 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème}, 9^{ème} et 10^{ème}, du championnat R1 U15 (maintien) **(10)**
- le premier de chaque poule de R2 du championnat U15 qui accède en R1**(2)**

$$10+2 = 12$$

Secteur MP

- Les équipes classées 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème}, du championnat R1 U15 (maintien) **(9)**
- Les équipes classées 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} de la poule de R2 du championnat U15 qui accèdent en R1**(3)**

$$9+3 = 12$$

R2

Secteur LR

- Les équipes classées 11^{ème} et 12^{ème} du championnat R1 rétrogradent en R2 du nouveau championnat U16. **(2)**
- Les équipes classées 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} des 2 groupes R2 du championnat U15 (maintien du nouveau championnat U16) **(12)**
- Les quatre champions de districts du championnat U15 qui montent en R2 du nouveau championnat U16. **(4)**

$$2 + 12 + 4 = 18$$

Secteur MP

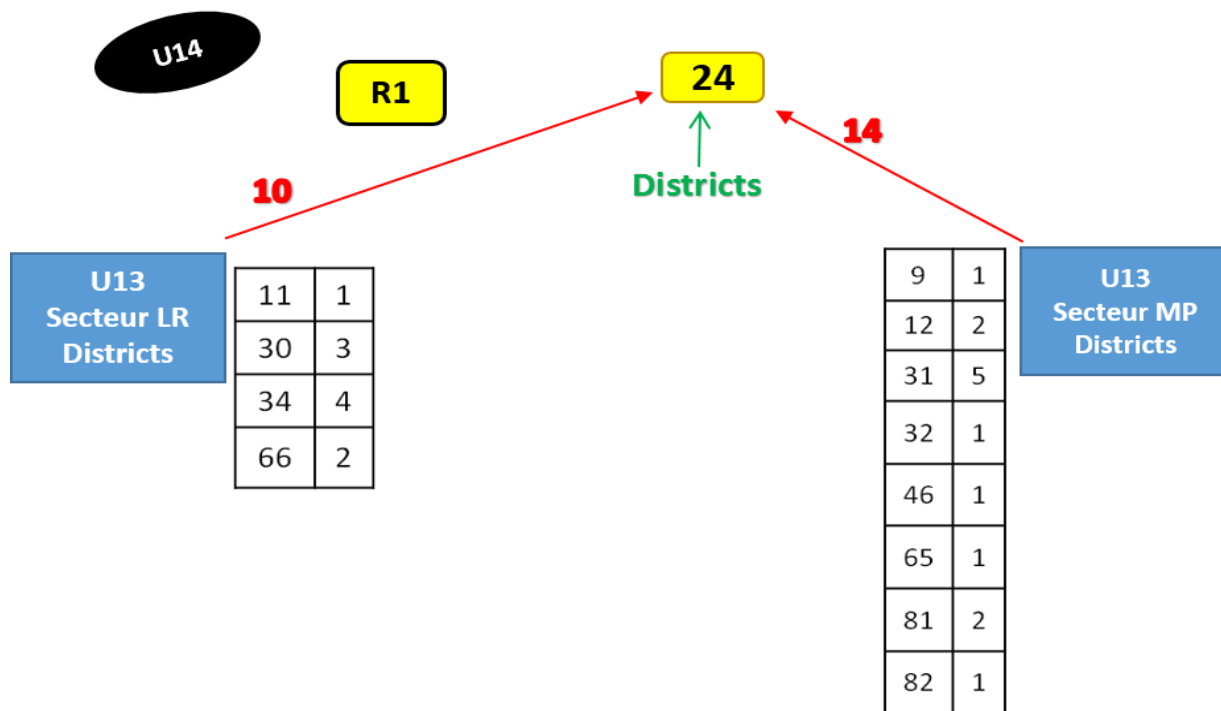
- L'équipe classée 10^{ème} du championnat R1 rétrograde en R2 du nouveau championnat U16. **(1)**
- Les équipes classées 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} du groupe R2 du championnat U15 (maintien du nouveau championnat U16) **(6)**
- Les équipes classées 1^{ère} du groupe R3 du championnat U15 **(3)**
- Les huit champions de districts du championnat U15 qui montent en R2 du nouveau championnat U16. **(8)**

$$1 + 6 + 3 + 8 = 18$$

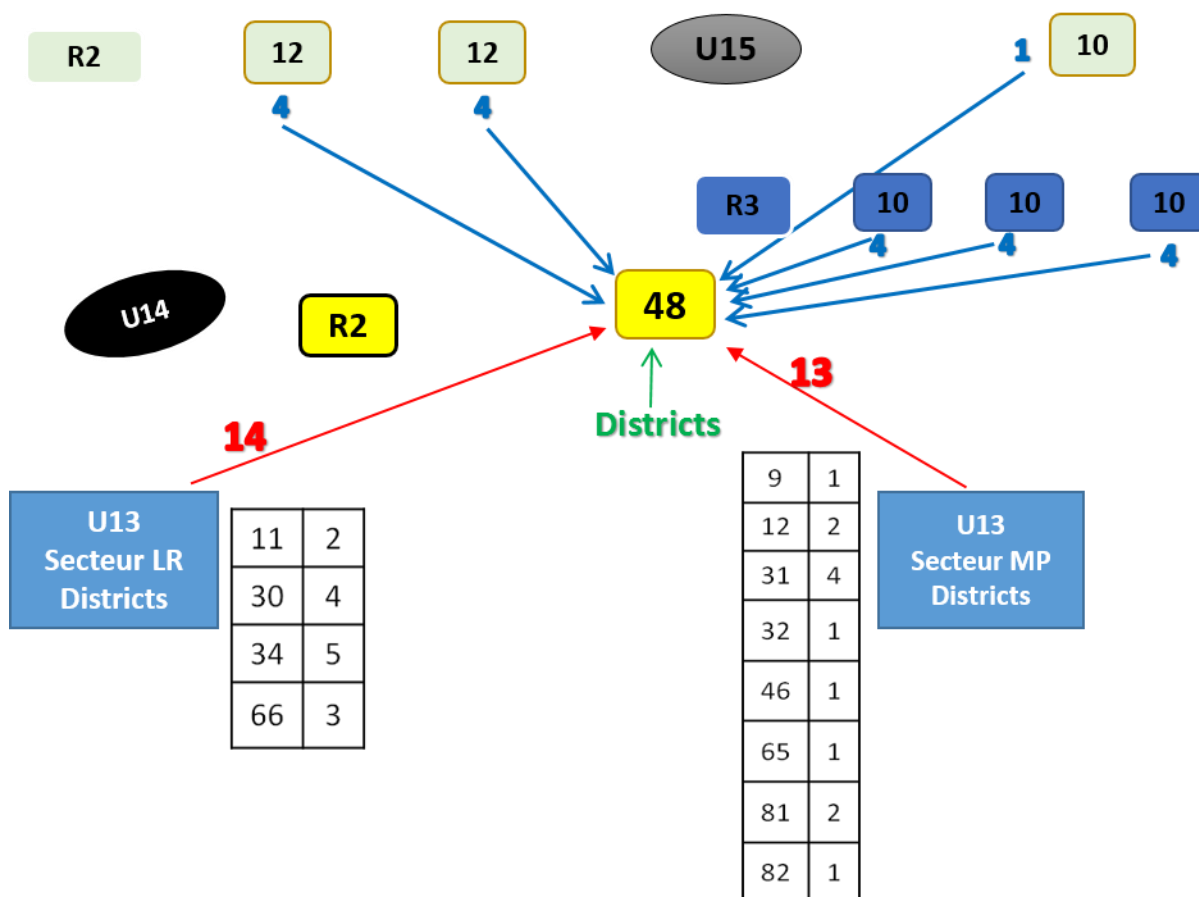
En cas de descente du championnat national U17 il y aura autant de descentes nécessaires pour maintenir les poules à 12 équipes sur les deux niveaux régionaux, selon le classement en application de l'article 11 « Règles de départage » classement dans la division

Création du Championnat Régional U14

CONSTITUTION DES U14 R1



CONSTITUTION DES U14 R2



Saison 2018-2019 Année transitoire

En fonction du nombre d'équipes U13 il a été convenu de répartir les équipes U14
45 % pour LR, 55 % pour MP :

- Pour la R1 : 10 équipes secteur LR – 14 équipes pour le secteur MP
- Pour la R2 : 22 équipes secteur LR – 26 équipes pour le secteur MP

Les 72 équipes sont issues pour **21** équipes de la compétition U15 et **51** équipes de la compétition U13.

R1

24 équipes montées directes d'U13

- 10 équipes pour le secteur LR

Par département, en fonction de l'organisation des compétitions U13 de chaque district

11	1
30	3
34	4
66	2

accèdent en R1 du nouveau championnat U14. (**10**)

- 14 équipes sur le secteur MP

Par département, en fonction de l'organisation des compétitions U13 de chaque district

9	1
12	2
31	5
32	1
46	1
65	1
81	2
82	1

accèdent en R1 du nouveau championnat U14. (**14**)

R2

48 équipes dont 21 équipes arrivent de la catégorie U15, 27 issues des compétitions U 13

- 22 équipes sur le secteur LR
 - 8 équipes du championnat U15
 - 14 équipes issues du championnat U13

Secteur LR

Pour déterminer les 8 équipes U15 qui donnent accès au nouveau championnat U14

Les équipes classées 8^{ème}, 9^{ème}, 10^{ème} et 11^{ème} obtiennent directement leur place en U14 R2 **(8)**

Pour déterminer les 14 équipes U13 :

Par département, en fonction de l'organisation des compétitions U13 de chaque district

11	2
30	4
34	5
66	3

- 26 équipes sur le secteur MP
 - 13 équipes du championnat U15
 - 13 équipes issues du championnat U13

Secteur MP

Pour déterminer les 13 équipes U15 qui donnent accès au nouveau championnat U14

L'équipe classée 10^{ème} du championnat R2 U15 **(1)**

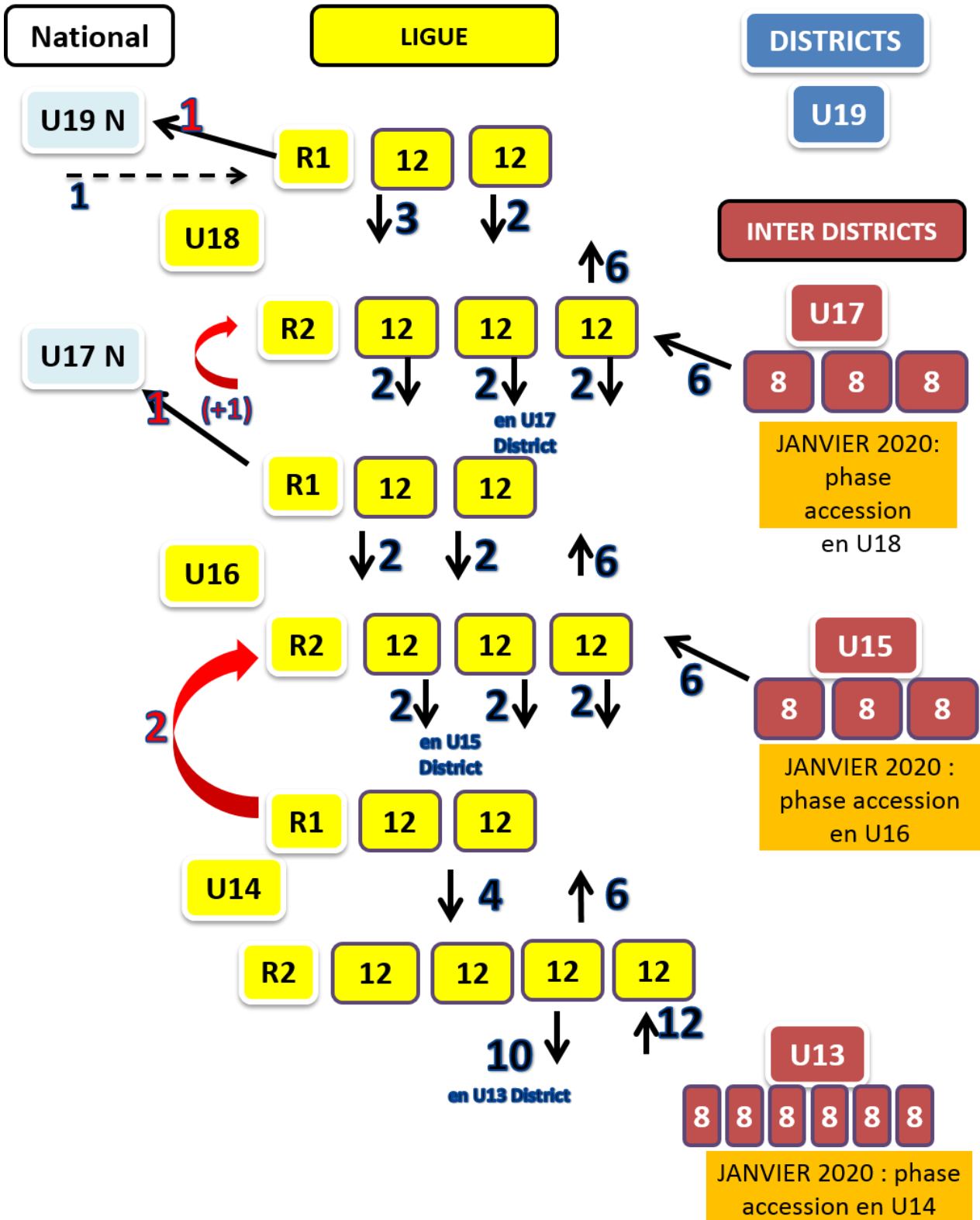
Les équipes classées 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème}, des trois poules R3 **(12)**

Par département, en fonction de l'organisation des compétitions U13 de chaque district

9	1
12	2
31	4
32	1
46	1
65	1
81	2
82	1

2) Les règlements à partir de la saison 2019-2020

Pour saison 2019/2020



Saison 2019-2020

Championnat Régional U18

Montées

R1

Le champion de R1 accède au championnat national U19.

Dans le cas où une seule montée est accordée par la FFF, match aller-retour entre les équipes classées première de leur groupe.

R2

Le premier et le deuxième de chaque poule de R2 (6) accèdent au championnat R1

Descentes

R1

Les équipes classées 11ème et 12ème des 2 groupes ainsi que le moins bon 10^{ème} du championnat R1 rétrograderont en R2.

R2

Les équipes classées 11^{ème}, et 12^{ème}, des 3 groupes rétrograderont en district **dans la catégorie U17**

En cas de descente du championnat national U19 il y aura autant de descentes nécessaires pour maintenir les poules à 12 équipes sur les deux niveaux régionaux, selon le classement en application de l'article 11 « Règles de départage » classement dans la division

Montées de district

Dans la catégorie U17 il est organisé un inter districts de 24 équipes (3 groupes de 8)

Les districts à l'issue de la première phase de leur championnat déterminent

DISTRICTS	TOTAL
9	1
11	1
32	1
46	1
65	1
82	1
12	2
66	2
81	2
30	4
31	4
34	4
	24

Championnat en match aller-retour. Les 2 premiers de chaque groupe accèdent au championnat régional R2 U18

Saison 2019-2020

Championnat Régional U16

Montées

R1

Dans le cas où une seule montée est accordée par la FFF, match aller-retour entre les équipes classées première de leur groupe.

L'équipe classée première de son secteur qui par règlement fédéral ne pourrait monter (une seule montée accordée à la Ligue) accèdera au niveau R2 du championnat régional U18.

R2

Le premier et le deuxième de chaque poule de R2 (6) accèdent au championnat R1

Descentes

R1

Les équipes classées 11^{ème} et 12^{ème} des 2 groupes du championnat R1 rétrograderont en R2.

R2

Les équipes classées 11^{ème}, et 12^{ème}, des 3 groupes rétrograderont en district **dans la catégorie U15**

En cas de descente du championnat national U17 il y aura autant de descentes nécessaires pour maintenir les poules à 12 équipes sur les deux niveaux régionaux, selon le classement en application de l'article 11 « Règles de départage » classement dans la division

Montées de district

Dans la catégorie U15 il est organisé un inter district de 24 équipes (3 groupes de 8)

Les districts à l'issue de la première phase de leur championnat déterminent

DISTRICTS	TOTAL
9	1
32	1
46	1
65	1
11	2
12	2
30	2
66	2
81	2
82	2
31	4
34	4
	24

Championnat en match aller-retour. Les 2 premiers de chaque groupe accèdent au championnat régional R2 U16

Saison 2019-2020

Championnat Régional U14

Montées

R1

Le premier de chaque poule U14 accède au championnat R2 U16

R2

Le premier de chaque poule de R2 (4) et les deux meilleurs deuxièmes accèdent au championnat R1

Application de l'article 11 « Règles de départage » classement dans la division

Si plusieurs poules ont été instituées dans la même division, afin de déterminer les accessions, un classement sera établi sous forme d'un mini-championnat à 5 selon les modalités suivantes :

- Elle est déterminée par le plus grand nombre de points obtenus dans les rencontres Aller et Retour qui ont opposé dans chaque poule l'équipe concernée aux quatre autres équipes les mieux classées.
- En cas de nouvelle égalité application du classement dans le challenge du fair-play.
- En cas de nouvelle égalité du nombre de points, par la plus grande différence de buts marqués et encaissés lors de ces rencontres.
- En cas de nouvelle égalité, le plus grand nombre de buts marqués lors de ces rencontres.
- En cas de nouvelle égalité est retenu le club ayant concédé le moins grand nombre de buts lors de ces rencontres.
- En cas de nouvelle égalité du club le plus anciennement affilié à la FFF.

Descentes

R1

Les équipes classées 11^{ème} et 12^{ème} des 2 groupes du championnat R1 rétrograderont en R2.

R2

Les équipes classées 11^{ème}, et 12^{ème}, des 4 groupes ainsi que les deux moins bons 10^{ème} rétrograderont en district **dans la catégorie U13**

Montées de district

Dans la catégorie U13, il est organisé un inter district de 48 équipes (6 groupes de 8)

Les districts à l'issue de la phase se terminant en décembre (15 du mois) de leur compétition déterminent

DISTRICTS	TOTAL
9	1
32	2
46	2
11	3
65	3
82	3
12	4
66	4
81	4
30	6
34	8
31	8

48

3) Catégorie féminines Organisation régionale séniors applicable à partir de la saison 2018/2019.

COMPETITION SENIOR

Les championnats seront organisés de la manière suivante :

- **REGIONAL 1 :**

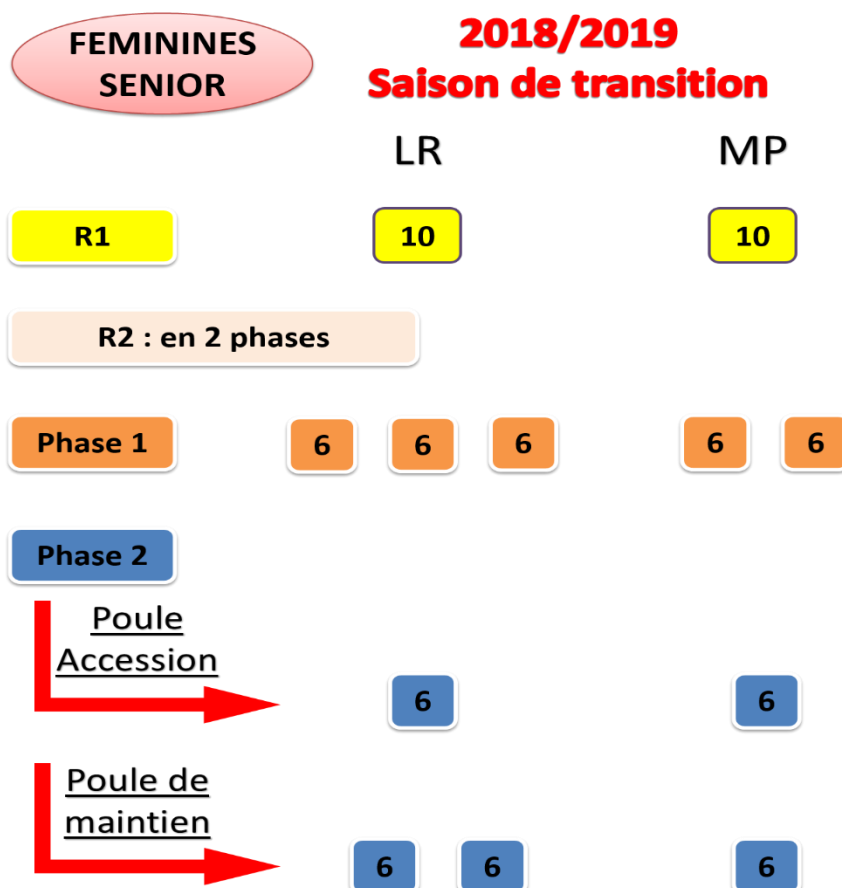
20 équipes réparties comme suit :

- 10 équipes issues du secteur LR
- 10 équipes issues du secteur MP

- **REGIONAL 2 :**

30 équipes réparties comme suit :

- **PHASE 1 :** 5 poules de 6 équipes, poules composées sur deux secteurs géographiques :
 - **3 poules de 6 Secteur LR**
 - **2 poules de 6 Secteur MP**
- **PHASE 2 :**
 - 2 poules d'accession de 6 équipes :
 - **1 Secteur LR**
 - **1 Secteur MP**
 - 3 poules de maintien de 6 équipes
 - **2 Secteur LR**
 - **1 Secteur MP**
- Pour le secteur LR, il y a aura donc 6 descentes en District.



FEMININES
SENIOR

Fin de saison
2018/2019

R1

LR
10 ↓1

MP
10 ↓1

R2

Poule
Accession

6 ↑1

6 ↑1

Poule de

2019/2020

OCCITANIE

FEMININES
SENIOR

R1

LR
10

MP
10

R2

Phase 1

6 6

6 6

Phase 2

Poule
Accession

6

6

Poule de
maintien

6

6

Districts

Proposer 2 offres de pratique foot à 8 et foot à 11 en laissant la liberté d'organisation (une ou deux phases) à chaque département :

- 1) Offre distincte entre foot à 8 et foot à 11
- 2) Equipes de foot à 8 et foot à 11 dans la même compétition en organisant sur 2 phases

Des compétitions pourront être organisées en inter district pour faciliter le développement de la pratique et offrir des opportunités.

Obligation des clubs

- **R1 :**
 - Diplôme : CFF3
 - 1 équipe Senior
 - 1 équipe U18 ou U15
- **R2 :**
 - Diplôme : Module Senior
 - 1 équipe U18 ou U15

3) Catégorie féminines Organisation régionale jeunes

COMPETITION JEUNES

Participation des catégories d'âge :

- **Secteur MP**
 - U18 : U18 - U17 - U16 + 3 joueuses maximum U15
 - U15 : U15 - U14 + 3 joueuses U13 maximum
- **Secteur LR**
 - U17 : U17 - U16 - U15 + 3 joueuses maximum U14

Mise en place de deux championnats régionaux à onze :

- Championnat U18
- Championnat U15

La pratique du foot à 8 est confiée aux districts.

Constitution de 2 phases :

- 1 première phase géographique (1 poule par secteur)
- 1 deuxième phase de niveau (sur l'ensemble de l'Occitanie)
-

Modalités de pratique :

- En Ligue : pratique du football à 11 pour les championnats U18 et U15
- En District : pratique du football à 11 et à 8 pour les championnats U18 et U15

Obligation des clubs

- U18 et U15 Ligue : Module Football à 11